



Syndicat CGT BPCE APS

14 rue Léon Sestier,
38000 Grenoble

**BPCE Assurances Production Services
Direction des ressources humaines**

88 avenue de France
75013 Paris

Le 13 mai 2022

Objet : réouverture des négociations salariales

Madame, Monsieur,

Depuis la fin des négociations annuelles obligatoires et l'envoi de votre texte définitif ce vendredi 13 avril 2022, les salariés de BPCE APS continuent de subir une situation économique très compliquée.

Votre texte ne propose aucune mesure salariale. Vous ne faites que rappeler les mesures prises lors des négociations Natixis intégrée 2022 (0,8% !).

Notre organisation syndicale CGT BPCE APS vous demande d'organiser dans les plus brefs délais, une nouvelle réunion de négociation relative aux salaires et à la politique salariale.

Les excellents résultats 2021 et le très bon démarrage de l'année 2022 pour ce premier trimestre (confirmé par Mr LAURENT MIGNON Président du Directoire du Groupe BPCE par mail le 12 mai 2022) confirme la très bonne santé du groupe.

L'inflation galopante (+ 4.8% selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE) touche particulièrement les produits de première nécessité (énergies, alimentation...). Même le gouvernement a été contraint de revaloriser le SMIC au 1er mai comme le prévoit la législation du travail (après deux revalorisations en octobre 2021 et janvier 2022). Cette revalorisation est loin de répondre au besoin urgent de véritables augmentations des salaires. Le même constat est valable pour BPCE APS. L'augmentation décidée lors des dernières NAO Natixis intégrée est insuffisante pour à la fois « neutraliser l'inflation » et reconnaître concrètement le niveau de qualification des salariés et leur engagement particulièrement dans les deux dernières années.

Il est donc urgent et indispensable de programmer sans délai une nouvelle réunion de négociation salariale avec les représentants de l'ensemble des salariés de l'entreprise, à partir de leur revendication forte de voir les salaires de tous augmenter, prenant en compte la reconnaissance des qualifications et l'évolution professionnelle.

Nous vous demandons Monsieur, Madame, de programmer dans les prochains jours la première rencontre sur cette négociation relative aux salariés.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, Madame, nos salutations distinguées

Cordialement

KAMBOUA Rachid
Délégué syndical
Syndicat CGT BPCE APS